

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« SNMVT-MONOPRIX »**

Siège social : 1 Rue Larbi Zarrouk 2014 Megrine

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT-MONOPRIX » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes, M FRADI Mourad (ECC) et Hichem BESBES.

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS SNMVT - MONOPRIX

BILAN CONSOLIDE

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	31/12/2011	31/12/2010	<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				<u>CAPITAUX PROPRES (part du groupe)</u>			
Actifs immobilisés				Capital social	15	27 735 240	18 490 160
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869	Actions propres		(3 367 560)	
Amortissements		(39 869)	(39 869)	Réserves consolidées	16	32 687 988	30 447 011
Immobilisations incorporelles	6	20 041 449	20 032 687	Résultat consolidé de l'exercice	17	3 292 915	11 480 521
Amortissements		(14 412 787)	(12 572 707)			60 348 583	60 417 692
Immobilisations corporelles	7	216 050 829	207 487 814	<u>INTERETS MINORITAIRES</u>			
Amortissements		(70 511 892)	(64 918 366)	Parts des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées		2 699 490	2 690 796
Immobilisations financières	8	15 796 996	15 854 070	Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		229 901	90 431
Provisions		(747 068)	(747 068)	<u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u>		2 929 391	2 781 227
Total des actifs immobilisés		166 217 527	165 136 430	<u>PASSIFS</u>			
Autres actifs non courants	9	5 830 312	8 266 160	<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		172 047 839	173 402 590	Provisions pour charges		111 823	147 823
<u>ACTIFS COURANTS</u>				Emprunts obligataires et bancaires	18	62 071 413	59 028 403
Stocks	10	38 729 897	45 549 203	<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		62 183 236	59 176 226
Provisions		(2 325 558)	(3 685 299)	<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Clients et comptes rattachés	11	4 641 984	3 358 435	Fournisseurs et comptes rattachés	19	79 382 857	70 574 831
Provisions		(1 426 637)	(909 883)	Autres passifs courants	20	21 006 275	17 060 686
Autres actifs courants	12	28 345 606	21 006 572	Concours bancaires et autres passifs financiers	21	24 785 264	36 135 119
Provisions		(388 367)	(330 795)	<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		125 174 396	123 770 636
Autres actifs financiers	13	2 079 086	201 984	<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		187 357 632	182 946 862
Liquidités et équivalents de liquidités	14	8 931 756	7 552 974	<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES&DES PASSIFS</u>		250 635 606	246 145 781
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		78 587 767	72 743 191				
TOTAL DES ACTIFS		250 635 606	246 145 781				

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2011	<i>au 31 décembre</i> 2010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	383 179 144	421 513 964
Autres revenus d'exploitation		10 543 353	11 311 218
		393 722 497	432 825 182
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats consommés	23	(300 314 633)	(337 755 812)
Achats d'approvisionnement consommés		(9 999 183)	(10 718 641)
Charges de personnel		(31 056 518)	(26 477 256)
Dotations aux amortissements et aux provisions	24	(15 625 857)	(18 023 858)
Autres charges d'exploitation	25	(24 198 428)	(21 485 017)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(381 194 619)	(414 460 584)
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 527 878	18 364 598
Charges financières	26	(4 524 054)	(4 024 032)
Produits financiers	27	253 137	129 707
Autres gains ordinaires	28	3 396 470	1 606 306
Autres pertes ordinaires		(189 097)	(678 491)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		11 464 334	15 398 088
Impôts sur les bénéfices		(2 131 563)	(3 827 136)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		9 332 771	11 570 952
Pertes et gains extraordinaires	29	(5 809 955)	
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		3 522 816	11 570 952
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 522 816	11 570 952
Intérêts minoritaires		229 901	90 431
Résultat net (part du groupe)		3 292 915	11 480 521
Résultat par action		0,237	1,242

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE****(présenté selon la méthode de référence)**

(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>au 31 décembre</i> 2011	<i>au 31 décembre</i> 2010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	419 879 297	455 158 576
Encaissements reçus des autres débiteurs	3 019 802	2 139 261
Encaissements provenant des assurances sur stock	2 495 441	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(389 386 402)	(426 251 824)
Intérêts payés	(4 374 720)	(3 890 778)
Intérêts reçus	149 920	48 051
Impôts sur les bénéfices payés	1 299 015	(857 237)
Autres flux liés à l'exploitation	(108 268)	107 609
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	32 974 085	26 453 658
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(24 589 634)	(25 385 588)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(2 000 000)
Décaissements provenant des autres actifs non courants	182 532	(553 764)
Encaissement provenant de la cession d'immob financières	117 000	234 000
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	5 150 258	798 977
Intérêts et dividendes	2 530	214 563
Autres encaissements liés aux act; d'investissement	1 760	1 760
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(19 135 554)	(26 690 052)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions		(11 121 585)
Encaissements provenant des augmentations du capital		
Encaissements provenant des assurances	1 092 559	
Encaissements provenant des emprunts à MT	21 292 000	20 000 000
Encaissements provenant des emprunts à CT		
Remboursement d'emprunts à MT	(18 885 334)	(9 510 055)
Remboursement d'emprunts à CT	(3 367 560)	
Encaissements provenant des avances clients		
Remboursement d'emprunts		
Autres flux liés au financement		
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	131 665	-631 640
VARIATION DE TRESORERIE	13 970 196	-868 034
Trésorerie au début de l'exercice	(9 702 303)	(8 834 269)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 267 893	(9 702 303)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. PRESENTATION DES SOCIETES CONSOLIDEES

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT – MONOPRIX », est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

Au 31 Décembre 2011, la « SNMVT – MONOPRIX » exploite 71 points de vente dont 11 sont encore fermés depuis janvier 2011, et un dépôt à Mégrine et un second à Djebel Jeloud.

La SNMVT MONOPRIX détient directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La « SNMVT – MONOPRIX » détient en outre une participation directe de 64,01% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La « SNMVT – MONOPRIX » détient en outre une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la « SNMVT – MONOPRIX » dans la société Hammamet Leisure Company – « HLC » est de 64,05%. L'activité de cette filiale est principalement le développement de l'hôtellerie, de tourisme et des installations thermales.

La participation de la « SNMVT – MONOPRIX » dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la « SNMVT – MONOPRIX ».

La « SNMVT – MONOPRIX » a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

2/ METHODES DE CONSOLIDATION UTILISEES ET PERIMETRES DE CONSOLIDATION

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'intégration globale.

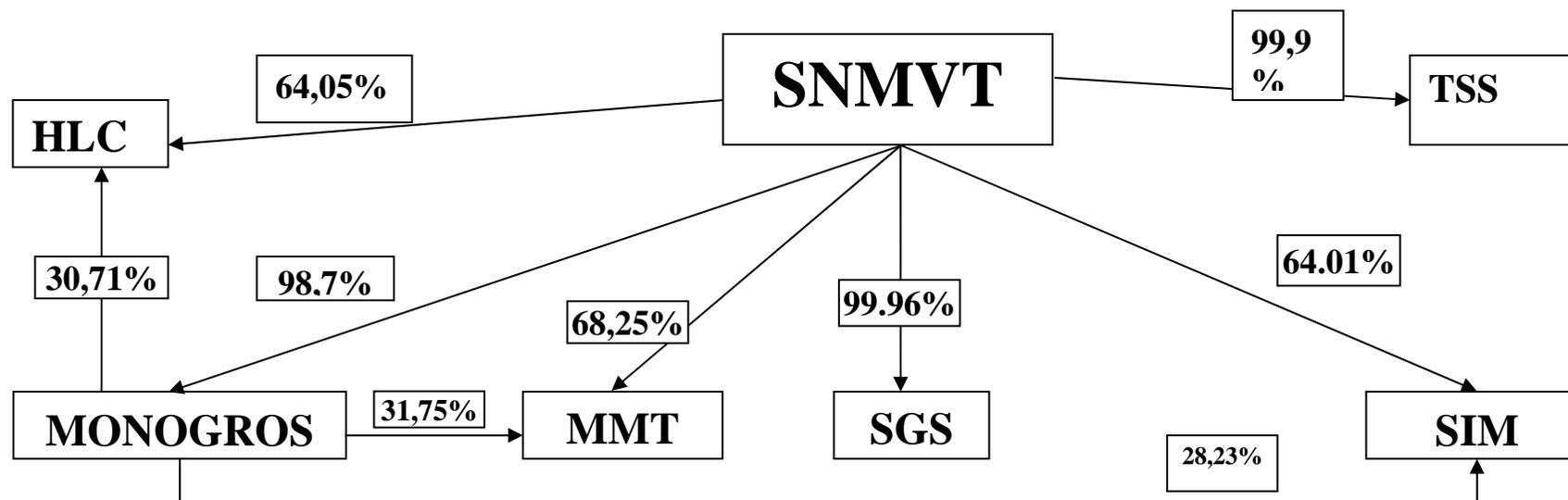
Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre partie

de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée à l'ensemble des sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

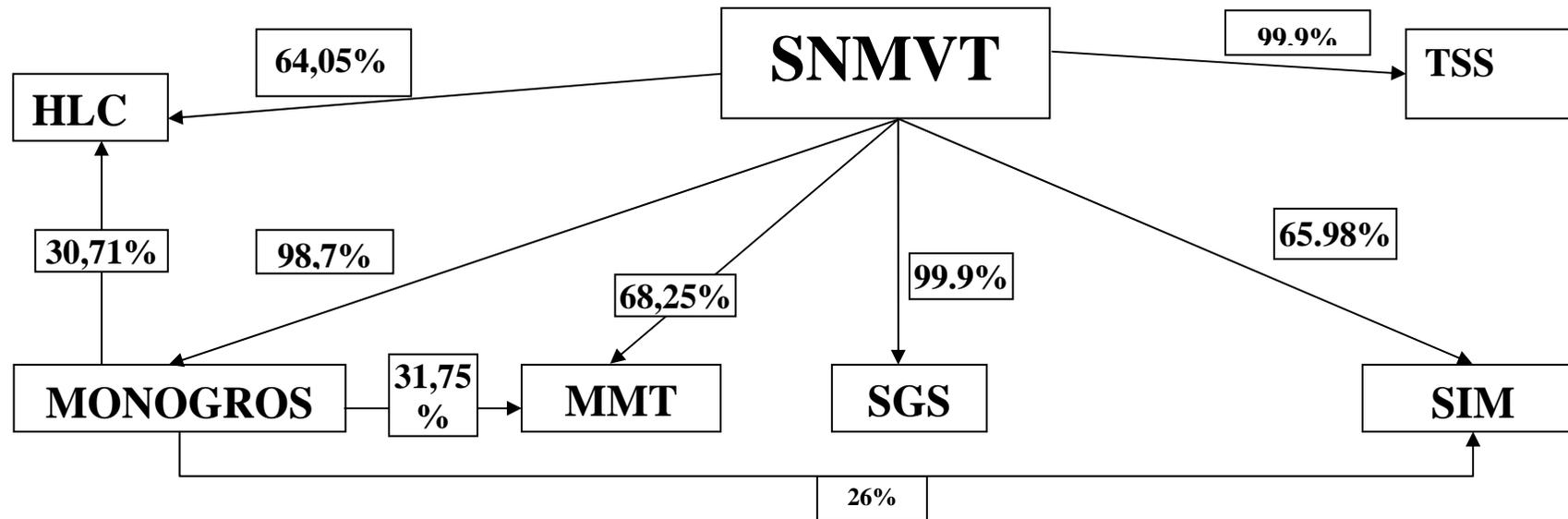
Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT- MONOPRIX.

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2011



Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	94,76%	Filiale	Intégration globale	94,38%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,73%
SIM	Promotion immobilière	92,24%	Filiale	Intégration globale	91,88%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2010



Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	94,76%	Filiale	Intégration globale	94,38%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,88%	Filiale	Intégration globale	99,88%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,73%
SIM	Promotion immobilière	90,05%	Filiale	Intégration globale	91,65%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%

4. Méthodes comptables adoptées par la société

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38).

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital de la société SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation. Ce compte se détaille comme suit:

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la SIM	83 980	83 980
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de MONOGROS dans la SIM	(63 922)	(63 922)
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la MONOGROS	19 811	19 811
Total des écarts d'acquisition	39 869	39 869
A déduire amortissement des écarts d'acquisition	(39 869)	(39 869)
Total des écarts d'acquisition nets	0,000	0,000

6. Immobilisations incorporelles

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Logiciels informatiques	740 802	587 190
Fonds de commerce SNMVT	3 510 119	3 510 119
Fonds de commerce SGS	324 213	324 213
Fonds de commerce SIM	1 344 796	1 344 796
Fonds de commerce TSS	12 000	12 000
Fonds de commerce et goodwill de la SGS comptabilisés selon la méthode générale des justes valeurs	6.1 12 838 300	12 838 300
Avances sur immobilisations incorporelles	1 271 219	1 416 069
	20 041 449	20 032 687
A déduire amortissement des logiciels	(464 627)	(325 990)
A déduire amortissement des fonds de commerce SNMVT	(1 923 670)	(1 641 736)
A déduire amortissement des fonds de commerce SGS	(324 213)	(324 213)
A déduire amortissement des fonds de commerce SIM	(884 506)	(750 027)
A déduire amortissement des fonds de commerce TSS	(10 202)	(9 002)
A déduire amortissement des fonds de commerce et Goodwill comptabilisés selon la méthode générale de la juste valeur	(10 805 569)	(9 521 739)
	(14 412 787)	(12 572 707)
	5 628 662	7 459 980

6.1 Fonds de commerce et Goodwill de la SGS

La prise de contrôle exclusif de la SGS a été réalisée en août 2003 suite à l'acquisition par la « SNMVT – MONOPRIX » de 99,88% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale

de la juste valeur. Selon cette méthode, le coût d'acquisition, les actifs y compris les éléments incorporels (fonds de commerce), et les passifs de la société acquise la SGS, ont été évalués à leur juste valeur, estimée à partir de l'étude d'évaluation réalisée préalablement à cette prise de participation.

Les écarts d'évaluation constatés lors de cette première consolidation, n'ont pas pris en considération les impôts différés et ce en raison de l'objectif de continuation de l'exploitation des fonds de commerce des magasins acquis fixé par la « SNMVT – MONOPRIX ».

Des provisions ont été également inscrites pour tenir compte des corrections et des redressements des différentes rubriques comptables dont l'estimation a été basée particulièrement sur les conclusions de l'audit réalisé préalablement à la prise de contrôle de cette société et sur les états financiers corrigés établis. Ces provisions ont été déduites du résultat déficitaire dégagé par cette filiale au niveau de ses états financiers.

L'écart d'acquisition négatif restant après comptabilisation aux justes valeurs des actifs, fonds de commerce et des passifs, a été inscrit en diminution de la juste valeur attribuée aux éléments incorporels (fonds de commerce).

Le tableau suivant détaille les écarts d'évaluation :

Détermination des justes valeurs des éléments actifs et passifs et détermination de l'écart d'acquisition

POSTES COMPTABLES	Valeurs réévaluées (justes valeurs)	Valeurs comptables nettes	Ecart d'évaluation	Éléments déterminant l'écart d'acquisition
Capitaux propres de la SGS au jour de la prise de participation				2 261 715
Terrain	1 248 715	456 654	792 061	
Construction	6 865 760	2 515 610	4 350 150	
Agencement et aménagement des constructions	1 652 525	606 756	1 045 769	
Fonds de commerce	18 170 000		18 170 000	
	27 937 000	3 579 020	24 357 980	24 357 980
Provision sur les stocks	-7 630 776		-7 630 776	
Provision sur les actifs	-202 210		-202 210	
Provision pour des charges d'exploitation	-2 310 652		-2 310 652	
Provision pour complément d'amortissement	-282 352		-282 352	
	-10 425 990		-10 425 990	-10 425 990
Juste valeur des actifs et passifs acquis				16 193 705
Quote part de la SNMVT dans la juste valeur (99,88%)				16 174 273
A déduire le coût d'acquisition des titres de la SGS par la SNMVT				-10 842 573
Ecart d'acquisition				5 331 700
Fonds de commerce diminué de l'écart d'acquisition	18 170 000		18 170 000	<u>12 838 300</u>

6.2 Prise de contrôle de la TSS

La prise de contrôle exclusif de la TTS a été réalisée en juin 2009 suite à l'acquisition par la « SNMVT – MONOPRIX » de 99,99% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur.

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les tableaux des pages suivantes permettent d'analyser les immobilisations et amortissements par société, ainsi que les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles au titre de l'exercice 2011.

7.1 Immobilisations corporelles et Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 1/1/2011	Rééval au juste valeur / SGS & TSS	Rééval au juste valeur TSS	Acquis itions 2011	Régularisation 2011	Cession 2011	Valeur brute au 31/12/2011	Amortissem. Cumulé 1/1/2011	Amort de (+)values SGS de 2003 à 2010	Dotations 2011	Amort 2011 de (+)values / juste valeur SGS	Régularisation 2011	Cession 2011	Amortissem. Cumulé 2011	Valeur nette au 31/12/2011
Immobilisations Corporelles															
Terrain	39 079 577	792 061	4 332 494	32 918	3 700 000	-1 237 393	46 699 657	-	-	-	-	-	-	-	46 699 657
Construction	40 293 434	4 350 150	-	287 094	-	-437 094	44 493 584	14 053 097	1 613 181	1 611 247	217 508	-	-	17 495 033	26 998 551
Ag. aménag. Const.	8 978 486	1 045 769	-	2 022	4 328	-751 375	9 279 230	3 789 334	775 612	470 472	104 577	-	-156 271	4 983 724	4 295 506
Matériel et Outillage	54 538 076	-	-	3 193 562	1 904 165	-7 583 319	52 052 484	25 982 526	-	4 917 239	-	-	-4 592 745	26 307 020	25 745 464
Petit Matériel et Outillage	62 291	-	-	13 770	7 057	-14 869	68 249	44 020	-	16 586	-	-	-6 311	54 295	13 954
Mat Transp person.	1 647 841	-	-	126 631	-	-31 372	1 743 100	881 116	-	305 642	-	-	-31 372	1 155 386	587 714
Mat Transp biens	5 364 001	-	-	994 361	-	-222 566	6 135 796	3 334 656	-	746 336	-	-	-217 881	3 863 111	2 272 685
Equipement bureau	2 236 244	-	-	127 875	18 702	-118 534	2 264 287	850 818	-	211 688	-	-	-83 664	978 842	1 285 445
Mat informatique	8 435 539	-	-	1 091 926	147 142	-1 472 042	8 202 565	6 410 630	-	1 175 425	-	-	-1 109 128	6 476 927	1 725 638
Agenc. amén. divers	24 155 995	-	-	3 136 094	792 115	-1 897 932	26 186 272	7 183 376	-	2 702 352	-	-	-688 174	9 197 554	16 988 718
Immob en cours	8 415 307	-	-	7 360 618	-2 903 604	-28 351	12 843 970	-	-	-	-	-	-	-	12 843 970
Avance Immob en cours	3 760 549	-	-	7 442 367	-5 121 281	-	6 081 635	-	-	-	-	-	-	-	6 081 635
	196 967 340	6 187 980	4 332 494	23 809 238	-1 451 376	-13 794 847	216 050 829	62 529 573	2 388 793	12 156 987	322 085	0	-6 885 546	70 511 892	145 538 937
Immobilisations Incorporelles															
Logiciels informa.	587 190	-	-	81 764	71 848	-	740 802	325 991	-	138 637	-	-	-	464 627	276 175
Fonds de cce	5 191 128	12 838 300	-	-	-	-	18 029 428	2 724 977	9 521 739	417 613	1 283 830	-	-	13 948 160	4 081 268
Immob incorp en cours	1 416 069	-	-	152 368	-297 218	-	1 271 219	-	-	-	-	-	-	-	1 271 219
	7 194 387	12 838 300	-	234 132	-225 370	-	20 041 449	3 050 968	9 521 739	556 250	1 283 830	0	0	14 412 787	5 628 662

7.2 TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2011

	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	HLC	TSS	Ecart de réévaluation TSS	Valeur brute totale
Immobilisations Corporelles										
Terrain	4 295 785	415 054	792 061	-	17 271 048	-	15 063 805	4 529 410	4 332 494	46 699 657
Construction	7 804 034	11 735 443	4 350 150	26 000	13 784 126	-	-	6 793 832	-	44 493 585
Agencements, aménag. des constructio	2 122 446	643 978	1 045 769	500 506	3 646 668	15 200	-	1 304 667	-	9 279 234
Matériel et Outillage	40 616 179	763 326	-	4 513 923	4 282 503	293 074	-	1 583 477	-	52 052 482
Petit matériel et outillage	25 494	-	-	11 206	24 846	6 702	-	-	-	68 248
Matériel de Transport de personnes	34 799	250 000	-	1 165 590	292 711	-	-	-	-	1 743 100
Matériel de Transport de biens	-	-	-	5 856 202	-	-	-	279 594	-	6 135 796
Equipement de bureau	301 809	1 188 525	-	537 075	196 683	2 506	-	37 688	-	2 264 286
Matériel informatique	2 604 132	6 112	-	5 124 914	247 101	-	-	220 306	-	8 202 565
Agencement, aménag. divers	12 140 563	2 147 052	-	5 216 813	6 485 607	196 236	-	-	-	26 186 271
Immobilisations en cours	3 290 461	68 971	-	265 383	8 668 160	-	515 242	35 754	-	12 843 971
Avances immobilisations en cours	3 400 485	-	-	380 265	2 300 884	-	-	-	-	6 081 634
	76 636 187	17 218 461	6 187 980	23 597 877	57 200 337	513 718	15 579 047	14 784 728	4 332 494	216 050 829

TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES AMORTISSEMENTS CUMULES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2010

	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	HLC	TSS		Valeur brute totale
Immobilisations Corporelles										
Construction	6 192 598	3 890 620	1 830 688	26 000	3 280 583	-	-	2 274 544	-	17 495 033
Agencements, aménag. des constructio	1 662 002	637 549	880 189	154 465	638 828	4 628	-	1 006 061	-	4 983 722
Matériel et Outillage	20 053 313	704 618	-	2 676 278	1 436 838	89 673	-	1 346 301	-	26 307 021
Petit matériel et outillage	23 727	-	-	4 201	23 335	3 031	-	-	-	54 294
Matériel de Transport de personnes	14 189	151 250	-	727 230	262 717	-	-	-	-	1 155 386
Matériel de Transport de biens	-	-	-	3 587 954	-	-	-	275 158	-	3 863 112
Equipement de bureau	144 529	270 199	-	457 971	67 630	1 357	-	37 156	-	978 842
Matériel informatique	2 473 033	6 112	-	3 543 211	236 319	-	-	218 253	-	6 476 928
Agencement, aménag. divers	5 101 339	534 213	-	1 930 574	1 574 130	57 298	-	-	-	9 197 554
	35 664 730	6 194 561	2 710 877	13 107 884	7 520 380	155 987	-	5 157 473	-	70 511 892

7.3 Contentieux au niveau de la filiale TSS :

Le terrain objet du titre de propriété N°44517 situé à Ennaser 2 comptabilisé dans les comptes de la TSS pour une valeur de 1 635 KDT, a fait l'objet d'une décision de saisie N°28457, en date du 24 mai 2010, par le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire pour non respect des obligations contractuelles liées à la date de démarrage des travaux.

La société TSS a déposé en date du 16 avril 2011 une ordonnance pour annulation devant le tribunal administratif.

8. Immobilisations Financières

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Titres de participation	14 815 966	14 815 965
Prêts à plus d'un an	836 450	848 025
Dépôts et cautionnements	144 580	190 080
	15 796 996	15 854 070
A déduire les provisions sur les titres de participations	(171 345)	(171 345)
A déduire les provisions sur les Prêts TSS	(575 723)	(575 723)
A déduire les provisions sur les dépôts et cautionnements TSS	(747 068)	(747 068)
	15 049 928	15 107 002

9. Autres actifs non courants

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Frais préliminaires HLC	4 646 602	7 641 419
Frais préliminaires MMT	-	8 580
Frais préliminaires SIM	46 232	8 925
Frais préliminaires SNMVT	1 137 478	607 236
	5 830 312	8 266 160

10. Stocks

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Stocks de marchandises	38 123 219	45 096 564
Travaux en cours	44 260	220 606
Stocks des consommables	562 418	232 033
	38 729 897	45 549 203
Provisions sur les marchandises	(2 325 558)	(3 685 299)
	36 404 339	41 863 904

<u>11. Clients et comptes rattachés</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Clients et comptes rattachés	4 421 432	2 768 639
Clients douteux	220 552	589 796
	4 641 984	3 358 435
Provisions sur clients et les comptes rattachés	(1 426 637)	(909 883)
	3 215 347	2 448 552
<u>12. Autres actifs courants</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Fournisseurs, emballage à rendre	469 331	455 120
Personnel	635 062	222 740
Etat et collectivités publiques, AP ET IS à reporter	7 749 396	8 924 532
Etat et collectivités publiques, RS effectuées par des tiers	4 077 609	3 583 963
Etat, impôts différés	564 272	678 647
Etat et collectivités publiques, TVA à reporter	1 537 840	1 679 627
Etat et collectivités publiques, TFP à reporter	14 869	155 422
Débiteurs divers	3 592 059	806 613
Charges constatées d'avance	1 279 422	4 167 157
Produits à recevoir et produits constatés d'avance	7 799 102	79 473
Compte d'attente	626 644	253 278
	28 345 606	21 006 572
Provisions sur les autres actifs	(388 367)	(330 795)
	27 957 239	20 675 777
<u>13. Autres actifs financiers</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Titre de placement	1 891 779	44 970
Prêts et autres actifs financiers	187 307	157 014
	2 079 086	201 984
<u>14. Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Placements en bons de trésor et SICAV	1 650 000	500 000
Chèques à encaisser	139 477	93 738
Banques	4 722 818	5 569 246
Caisses	2 419 461	1 389 990
	8 931 756	7 552 974

15. Capital social

Le capital social de la société consolidante la « SNMVT – MONOPRIX » de 27 735 240 dinars est représenté par 13 867 620 actions de 2 dinars de nominal.

16. Réserves consolidées

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Quote-part du groupe dans les réserves consolidées	32 687 988	30 447 011
	32 687 988	30 447 011

17. Résultats consolidés

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Quote-part du groupe dans les résultats consolidés des filiales	3 292 915	11 480 521
	3 292 915	11 480 521

18. Emprunts obligataires et emprunts bancaires

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Emprunts bancaires	61 867 706	58 764 982
Autres dettes à plus d'un an	203 707	263 421
	62 071 413	59 028 403

19. Fournisseurs et comptes rattachés

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Fournisseurs d'exploitation	28 911 152	13 518 307
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	42 650 059	48 785 963
Fournisseurs d'investissement	2 933 829	2 182 158
Fournisseurs d'investissement, effets à payer	212 413	1 719 825
Fournisseurs retenues de garantie et prorata	183 129	246 415
Fournisseurs, factures non parvenues	4 492 275	4 122 163
	79 382 857	70 574 831

20. Autres passifs courants

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Clients créditeurs	1 346 540	150 000
Personnel	2 716 498	2 395 150
Etat, impôts et taxes	2 602 434	1 797 852
Etat, impôts sur les sociétés	2 017 538	3 890 628
Comptes courants actionnaires	77 320	369 761
Créditeurs divers, CNSS	2 020 959	1 665 886
Créditeurs divers, assurances groupes	81 327	81 139
Autres créditeurs divers	3 395 140	1 148 786
Comptes de régularisation	3 592 291	2 309 676
Produits perçus d'avance	-	1 922 174
Compte d'attente	2 905	2 862
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	3 153 323	1 326 772
	21 006 275	17 060 686

<u>21. Concours bancaires et autres passifs financiers</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Emprunts bancaires à moins d'un an	9 341 550	10 781 369
Billets de trésorerie	8 292 000	7 500 000
Emprunts, intérêts courus	596 072	598 413
Concours bancaires	6 555 642	17 255 339
	24 785 264	36 135 119
<u>22. Revenus</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Ventes des marchandises chez la SNMVT	383 084 851	419 168 600
Revenus chez TSS	-43 474	-
Revenus chez SIM	137 767	2 345 364
	383 179 144	421 513 964
<u>23. Achats consommés</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Achats des marchandises consommées	300 195 065	335 716 183
Coût des locaux cédés par la SIM	119 568	2 039 629
	300 314 633	337 755 812
<p>Les achats de la « SNMVT – MONOPRIX » auprès des sociétés consolidés pour 87 784 625 dinars et 99 937 326 dinars respectivement en 2011 et 2010 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes.</p>		
<u>24. Dotation aux amortissements et résorptions</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Dotation amortissement des immobilisations incorporelles	556 250	424 472
Dotation amortissement des immobilisations corporelles	12 156 988	11 387 544
Dotation amortissement des écarts d'évaluation/actifs SGS	1 605 914	1 605 914
Dotation aux résorptions des autres actifs non courants	261 533	355 912
Dotation aux provisions clients, chèques et traites impayés	902 888	439 980
Dotation aux provisions sur les stocks	2 325 558	3 685 299
Dotation aux provisions sur les débiteurs divers	57 573	
Dotation provision pour risques fournisseurs et d'exploitation	2 286 254	1 326 772
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(3 685 299)	(859 711)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(382 099)	(309 075)
Reprises /provisions pour dépréciations des risques fournisseurs	(459 703)	(33 249)
	15 625 857	18 023 858

<u>25. Autres charges d'exploitation</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Leasing immobilier	8 232	225 517
Locations et charges locatives	3 907 676	3 700 914
Entretien et réparation	5 340 146	5 342 203
Primes d'assurance	175 804	159 563
Autres services extérieurs	395 007	452 356
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	931 696	963 418
Frais de publicité et de publication	6 014 085	5 328 934
Frais de transport et transport sur achat	861 410	1 068 759
Voyages, déplacement et missions	4 296 977	2 185 490
Frais postaux et de télécommunication	758 730	774 593
Frais bancaires	535 505	473 019
Autres charges ordinaires	60 102	50 875
Impôts et taxes	913 058	759 376
	24 198 428	21 485 017
<u>26. Charges financières nettes</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Intérêts des emprunts bancaires	3 719 259	3 009 367
Intérêts sur comptes courants bancaires	699 699	907 543
Commission d'aval	9 096	24 122
Pertes de change	79 504	80 023
Autres charges financières	16 496	2 977
	4 524 054	4 024 032
<u>27. Produits financiers</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Produits des comptes courants bancaires	104 953	33 721
Revenus des placements et bons de trésorerie	92 686	67 820
Dividendes		3 667
Plus-values /cession valeurs mobilières	41 100	1 943
Gains de change	14 398	22 556
	253 137	129 707
<u>28. Autres gains ordinaires</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Reprises provisions	40 036	214 752
Autres gains ordinaires	3 356 434	1 391 554
	3 396 470	1 606 306

29. Eléments extraordinaires

Les éléments extraordinaires (pertes et gains), pour un net de 5 809 955 DT au 31 décembre 2011, correspondent à l'enregistrement des dégâts et des pertes des immobilisations et des stocks, suite aux événements survenus au cours du mois de janvier 2011. La valeur globale des dégâts a été diminuée de la valeur des indemnités d'assurance, qui demeure non arrêté définitivement avec les compagnies d'assurance et qui a été estimée selon les données disponibles à la société.

30. Engagements hors bilan

Pour la participation de la « SNMVT – MONOPRIX au capital de la SODEA de 22%, un engagement de cession a été conclu depuis 2009, par les deux parties. Selon ce protocole d'accord, le transfert effectif des titres est prévu lors du paiement intégral du prix de cession.

31. Autres notes sur les états financiers consolidés

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse aux stocks de la « SNMVT – MONOPRIX », a été déterminé sur la base du taux de 30% en 2010 et 2011. Aucun autre impôt différé n'a été retenu en raison de l'absence d'actifs significatifs non destinés aux exploitations courantes des sociétés incluses au périmètre de consolidation.

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.TMONOPRIX», faisant ressortir un total bilan consolidé de 250 635 606 DT et un résultat bénéficiaire consolidé de 3 292 915 DT et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du

caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 7.3 des notes aux états financiers relatif à une affaire en justice opposant la filiale Tunisian Shopping Spaces – « TSS » au ministère de l'équipement et de l'habitat à la suite d'une décision ministérielle prise en date du 24 mai 2010 relative à la saisie d'un terrain propriété de la filiale.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

TUNIS, le 26 Avril 2012

Hichem BESBES

**Mourad FRADI
ECC MAZARS**